

# NOUVELLES DE NESLE

## Bulletin d'information de l'association S.P.E. Nesle-la-Reposte

### Merci

**M**erci à tous les Nigelloises et Nigellois, leurs familles et amis, pour leur mobilisation et participation à l'enquête publique concernant le projet éolien du parc des Champeaux, un exemple de démocratie. 181 contributions (177 observations contre et 4 pour) ont été recueillies par le commissaire enquêteur lors de ses permanences ou par voie électronique. Merci aussi aux 207 signataires de la pétition qui a confirmé sur Nesle, Les Essarts-le-Vicomte, La-Forêt-Sainte et Bouchy-Saint-Genest une très forte opposition au projet.

Sur les 16 communes consultées pour avis, dans le rayon des six kilomètres, dix délibérations sont parvenues au commissaire enquêteur : Neuf sont défavorables, dont Nesle-la-Reposte et les Essarts-le-Vicomte, et une seule favorable (Saint-Bon), totalisant une population de 4617 habitants.

Merci aussi au Conseil Municipal de Provins qui a émis à l'unanimité un avis défavorable motivé. A ces communes s'ajoutent les communautés de communes du Sézannais (62 communes : 22 000 habitants, du Provinois (39 communes : 36 596 habitants) et le syndicat mixte du Grand Provinois, qui regroupe la CC du Provinois et la CC Bassée-Montois (42 communes : 23230 habitants), qui représentent un total de 143 communes globalisant 81 826 habitants, soit une représentation démocratique sur un total de 153 communes, qui exprime une position très défavorable au projet.

Merci aussi aux différentes associations pour leur contribution éclairée et le temps passé à dénicher dans l'imposant dossier, les contradictions et études biaisées en faveur de l'implantation du projet : le collectif ECEP51, l'Association APENC51, l'association PSLF, l'association Don quichotte, l'association « paysan 51 », l'association « qui sème le vent », l'association SAPE de Pleurs, l'association ENOS assom 51, collectif du Châtelot, l'association ASERC 51, et l'association Orient Sud Environnement, soit un total de 11 associations et collectifs d'associations venus soutenir les Nigelloises et Nigellois.



Merci aussi au président du Syndicat Général des Vignerons de Champagne qui a marqué son inquiétude et opposition au projet. Et à l'ancien maire de Villeneuve-la-Grande dont la courageuse contribution est venue enrichir et renforcer l'opposition au projet.

Encore une fois, merci à toutes et à tous, pour cette exceptionnelle mobilisation qui a amené le commissaire enquêteur à prononcer un avis non seulement défavorable mais extrêmement critique sur un projet qui, selon lui, "n'aurait jamais dû être envisagé".

Mais tout n'est pas gagné, car **la décision finale dépend du Préfet**, et même si, comme on peut l'espérer, elle va dans le sens de l'enquête publique, il y a encore un **risque important que le porteur du projet attaque en justice la décision de refus du préfet** (comme le fait actuellement SSE Renewable pour le projet éolien de la Brie des Etangs, sur les communes de Bayes et Champaubert, devant la chambre d'Appel du tribunal de Nancy). Nous restons donc vigilants et vous tiendrons informés de la suite des événements, car nous devons rester mobilisés.

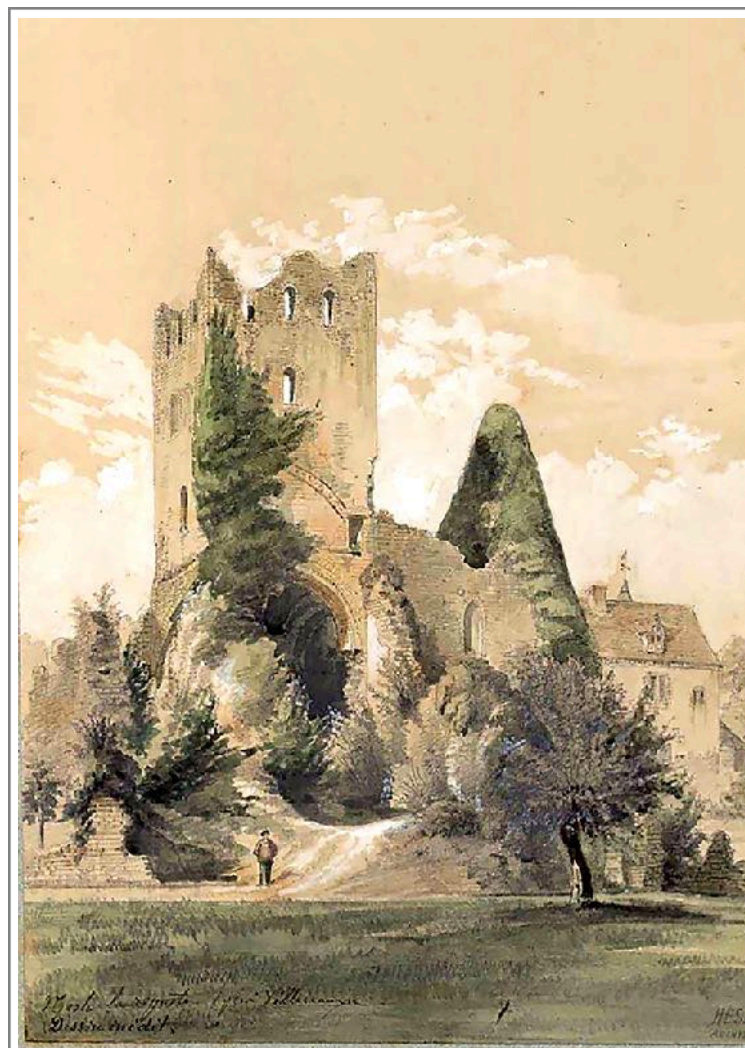
En attendant de revenir, dans un prochain numéro, sur l'analyse du rapport de l'enquête publique, nous concluons en saluant l'impartialité et la probité de Monsieur Jaquinet, Commissaire Enquêteur, face à un promoteur dénué de tout sens civique et dans un mépris constant de la population de nos villages.

## Nouveau projet...nouvelle association

**M**r. et Mme Valli, nouveaux propriétaires de la partie sud de l'abbaye, ont pris l'initiative de consulter la Direction Régionale des Affaires Culturelles, puis un architecte du Patrimoine, au sujet de la ruine de l'église abbatiale. Ils furent alertés sur l'extrême urgence des travaux de consolidation à entreprendre pour éviter que ce magnifique vestige, emblème de notre village, ne s'effondre au prochain coup de vent.

Ce lourd projet de restauration est impossible à supporter par les seuls propriétaires du monument, notre association SPENR propose donc de s'y associer en apportant l'aide de ses bénévoles et sa compétence pour la recherche de financements.

Première étape, incontournable, faire réaliser par un architecte du patrimoine le diagnostic complet du bâtiment afin de pouvoir évaluer les travaux à réaliser. Le projet est en train de prendre forme, avec la création d'une nouvelle association, *Les Amis de l'Abbaye Royale de Nesle*, indispensable à la fois pour organiser les rapports entre propriétaires et association et pour pouvoir solliciter des fonds publics.



Charles Fichot 1840/50

Pour souhaiter la bienvenue à cette nouvelle association et symboliquement démarrer les travaux, nous proposons donc de transformer "*La Pelle du 18 Juin*", reportée en septembre pour cause d'Enquête publique, en "*Sécateur du 23 Septembre*", afin de découvrir ce vestige depuis longtemps inaccessible et commencer le nettoyage de la végétation, indispensable pour les relevés du diagnostic architectural.

Pour tous les bénévoles qui ont si généreusement contribué à curer le bief du lavoir en 2022, et bien d'autres, espérons-nous,

**rendez-vous le samedi 23 septembre à partir de 9h au portail de la "Tour de Nesle",**

avec gants épais (orties, ronces), sécateur, cisaille, gros tournevis pour décoller le lierre des murs, brouette, débroussailleuse ou tronçonneuse et, si possible, casque de chantier pour plus de sécurité.

Bien évidemment, **ces travaux seront suivis d'un repas en commun** sur le lieu du chantier et toute contribution solide ou liquide est la bienvenue !

**Inscription souhaitée dès que possible** sur [spenr51@gmail.com](mailto:spenr51@gmail.com) ou au 06 66 54 14 62, au 06 14 19 50 85 ou au 06 74 45 95 72. Merci d'avance !

# La Noxe, ses origines et ses mystères

**R**etour au gouffre des Eglots (*n°5 sur la carte de vue d'ensemble, Nouvelles de Nesle n°24*).

Une légende racontait que ce gouffre était tellement énorme qu'il avait englouti un cheval avec sa charrette et qu'il existerait un vaste réseau souterrain qui alimenterait la Fontaine Vaunoise... **notre source de la Noxe.**

Déception, les Eglots à sec nous font découvrir un fond de gouffre pierré, ne pouvant donc pas avaler le cheval et sa charrette. La supposition du réseau souterrain qui alimenterait la Fontaine Vaunoise était à revoir. Heureusement pour nous Nigelloises, Nigellois et pour toute la vallée de la Noxe, même si le gouffre des Eglots est à sec, **la source de la Noxe, elle, coule toujours.**



*Gouffre des Eglots à sec le 27 février 2023*



*Gouffre des Eglots en pleine eau le 12.04.23*



*Confluence de La Noxe et du Ruisseau des Eglots à sec le 3 mars 2023*

En période de fortes pluies, le trop-plein de ce gouffre s'écoule en aval dans le Ruisseau des Eglots, passe par la fosse Deulin (n°6) qui est aussi un gouffre, et devient un affluent temporaire de la Noxe avec sa confluence située à 50m de sa source (n°10). Reprendre le schéma dans Nouvelles de Nesle n°24.



*Confluence de la Noxe et du Ruisseau des Eglots par fortes pluies*

En 1970 la Faculté des Sciences de Reims, intéressée par ce gouffre des Eglots, est venue faire un test avec un colorant, la fluorescéine, lorsqu'il était en pleine eau. Surprise, la Noxe n'a pas changé de couleur, mais c'est aux Trois Goulots que le colorant est ressorti !

Le 25 et 26 novembre 1972 un groupe de spéléologues a réalisé ce même test, et l'eau s'est teintée aux Trois Goulots mais aussi à la source de Noxe ? Et exactement à cette même date du mois de novembre 1972, Maurice COULON sur la demande de Monsieur HURAND, président du syndicat d'initiative de Villenauxe-La-Grande, a réalisé une étude sur les réseaux souterrains qui alimenteraient la source de la Noxe et leurs origines.

Affaire à suivre dans les prochaines Nouvelles de Nesle...